

Braccio, Nadia

De: Rose-Marie Hébert [rosemarie.hebert@videotron.ca]
Envoyé: 27 février 2014 13:18
À: Greffe
Objet: S.O.S. ou le silence des agneaux

Régie de l'énergie

RE : Observations pour dossiers R-3854-2013 phase 2 et R-3863-2013

À qui de droit,

Hydro Québec m'a déjà installé un de ses compteurs abuseurs :

Lorsque j'ai emménagé en 1995 mon compteur électromécanique **était déjà** relié "directement à HQ par BELL"

2011 sans préavis un gros ours mal léché envoyé par HQ se présente chez-moi, change mon compteur par un compteur de première génération "Centron Itron C1SR" (sans m'expliquer de quel genre de compteur il s'agit) sous prétexte de le "relier directement avec HQ"

Dernièrement, je reçois avis qu'HQ va encore changer mon compteur relié pour un compteur " + relié" ? et sans doute, comme l'a démontré "la Facture" se permettre de gonfler ma facture et en plus m'imposer des pénalités financières si je refuse de me faire plumer

Quel règlement, article de loi considère que de conserver le compteur actuel (dans mon cas un Itron Centron de première génération déjà imposé sans mon consentement) est non valide et nous oblige à payer 1° des pénalités annuelles de 206\$ et de 98\$ pour l'installation d'un compteur non communiquant ?

Je me vois obligée de considérer le comportement du gouvernement du Québec et d'Hydro Québec abusif voire dictatorial et de vous demander de vous y opposer formellement.

De plus, diagnostiquée de fibromyalgie depuis une opération, mon système immunitaire est considéré comme à risque en permanence, la pose d'un compteur 2e génération représente donc un danger pour ma santé
[Il y a inconsistance dans l'entendement de Mme Marois : elle prétend vouloir améliorer notre système de santé alors que pareille décision multiplie les cas de maladie pris en charge par notre système de santé](#)

Si on effectue une recherche sur internet on peut lire les faits suivants :

1- La technologie du nouveau système de gestion de l'énergie que le [Gouvernement du Québec](#), par l'entremise d'Hydro Québec et de son consultant [Accenture](#), tente d'implanter par **l'imposition** de compteurs Focus AX de Landis+Gyr du côté de l'ensemble des abonnés constitue ni plus ni moins un cheval de Troie corporatif. (pour lire cette citation voir la source internet Mario Dufour)

[Notre province est-elle en train de devenir un État totalitaire ? Est-ce là le pays que veut nous offrir Pauline Marois ? Pour la démocratie on repassera !](#)

2- L'opération planétaire à laquelle HQ participe a peu de lien avec une meilleure gestion du bien commun, mais tout à voir avec la satisfaction de l'avarice d'une classe dominante des pouvoirs financiers et industriels. Il leur est dorénavant nécessaire de tout connaître des habitudes de chacun en ayant accès à toutes les données que nous sommes susceptibles de produire. En étudiant nos habitudes, ils croient être en mesure de nous prévoir et d'orienter nos décisions vers un automatisme dans un objectif de profitabilité. Personnellement je qualifie cela de : fabrication du consentement, de Big Brother

3- Dans le même document, les origines de la compagnie Accenture y sont décrits comme plutôt troubles et son degré d'intégrité la décrit comme une contrevenante prise quelques fois en défaut et juridiquement pénalisée.

Ici les faits sont dignes d'une commission Charbonneau

Est-ce là la compagnie à laquelle Pauline Marois, notre gouvernement et HQ veulent se voir leur nom et réputation associés?

le gouvernement HQ et Accenture sont tous joyeusement associés depuis 2009 donc sous le gouvernement de Jean Charest qui rappelons le a perdu notre confiance

Si Les compteurs Centron Itron C1SR et Focus AX sont si miraculeux,

Comment se fait-il que primordialement la population n'ait pas été consultée ? ? ?

Comment se fait-il que la première ministre n'aie pas été la première à profiter de cette technologie pourtant moins cher que l'installation d'une toilette de luxe ?

Comment les membres de son cabinet ont-ils pu en être eux aussi privés?

Comment se fait-il que l'édifice du parlement n'ait pas été investi de cette merveille?

Comment se fait-il que les bâtiments de chaque multinationale, usine compagnie et pme n'en sont pas encore dotés?

Puisqu'habituellement on fait de telles offres aux mieux nantis aux dépens des classes moyennes et des plus démunis comment se fait-il que tout millionnaire et multimillionnaire québécois n'en soit pas encore nanti ?

Et je pourrais gager que vos propres multiples bâtiments et installations n'en sont pas dotés

J'ose espérer qu'à la lumière de ces faits et des nombreuses plaintes de milliers de personnes vous ne donnerez pas l'aval à Hydro Québec de procéder à la pose de ses compteurs nouvelle génération et que vous les obligerez à remplacer sans pénalité de quelque sorte les compteurs déjà installés sans consentement par des compteurs électromécaniques reliés par Bell

Merci de porter attention à ma requête

Rose-Marie Hébert